



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etudiants

Question écrite n° 2724

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le nombre des étudiants étrangers présents sur le territoire français. Il lui demande de bien vouloir, d'une part, lui en communiquer le nombre global, et, d'autre part, la répartition par nationalité.

Texte de la réponse

Reponse. - En observant les dix dernières années, on constate que la population étrangère inscrite dans l'enseignement universitaire est passée de 104 503 en 1977-1978 à 123 978 en 1987-1988, soit un accroissement de 18,6 p 100. L'effectif des étudiants étrangers représente 12,5 p 100 de la population universitaire totale. Au cours de l'année universitaire 1987-1988 et depuis plusieurs années, les étudiants originaires du continent africain sont les plus nombreux, leur proportion atteignant 56,8 p 100 de l'ensemble. Plus de la moitié d'entre eux (57,2 p 100) viennent des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). Les étudiants de l'Afrique noire les plus nombreux sont ceux du Cameroun (6,8 p 100) et de la Côte-d'Ivoire (4,2 p 100). Parmi les étrangers originaires des pays d'Europe (21 770), les Allemands de l'Ouest sont les plus représentés (16,8 p 100), puis les Espagnols (12,7 p 100), les Portugais et les Grecs. Les pays d'Asie fournissent 16,9 p 100 de la population étrangère, alors qu'il y a une dizaine d'années ils en fournissaient 17,8 p 100. Les étudiants libanais représentent la part la plus importante (22,8 p 100), viennent ensuite les étudiants iraniens (21,0 p 100) et les étudiants syriens (14,3 p 100). Venant d'Amérique, on ne compte que 7,9 p 100 des étudiants étrangers, dont un peu plus d'un tiers venant des États-Unis et 11,5 p 100 originaires du Brésil. On constate, d'autre part, que les académies d'inscription diffèrent selon le continent d'origine des étudiants, excepté l'academie de Paris qui reçoit environ la moitié des effectifs issus de chaque continent. Ainsi, les étudiants européens se retrouvent principalement dans les académies de Strasbourg, Montpellier et Grenoble. Les étrangers originaires d'Asie sont plus particulièrement inscrits dans les académies de Lyon, Montpellier, Nancy et Toulouse. En ce qui concerne les étudiants africains, ils s'inscrivent en plus grand nombre dans les académies de Lyon, Lille, Toulouse et Bordeaux. La répartition selon les disciplines montre également de grandes différences, si l'on considère le continent d'origine des étrangers. Si, 54,4 p 100 des étudiants étrangers européens sont inscrits en lettres et sciences humaines, dans la même filière, on ne trouve que 24,5 p 100 de ceux qui viennent d'Afrique. Un peu plus d'un tiers des étudiants asiatiques suivent des études littéraires, 24,7 p 100 des études scientifiques et 22,1 p 100 sont inscrits en médecine. Les étudiants américains fréquentent, principalement, les universités de lettres (62,7 p 100). Par ordre d'importance, les 123 978 étudiants étrangers se répartissent de la façon suivante, à l'intérieur des diverses disciplines universitaires : 34,5 p 100 du total sont inscrits en lettres et sciences humaines ; 22,8 p 100 en sciences, y compris les écoles d'ingénieurs au sein des universités ; 10,7 p 100 en sciences économiques ; 10,6 p 100 en droit (dont 68,1 p 100 venant des pays d'Afrique). On relève également 15,8 p 100 d'étrangers inscrits en médecine, pharmacie et odontologie. La répartition par cycle montre qu'une forte proportion des étudiants étrangers vient suivre des études plus spécialisées, puisque le 3e cycle compte à lui seul 35,8 p 100 du total des étudiants étrangers. Ceci représente un renversement de tendance par rapport à la situation d'il y a une dizaine d'années lorsque 45,2 p 100 des étudiants étrangers venaient en France pour

commencer des études. Mais un certain nombre d'étudiants étrangers viennent également en premier cycle (33,8 p 100). La distribution des étudiants étrangers est très diverse, selon les universités. On peut constater que 41,1 p 100 des étrangers se trouvent dans la région parisienne (Paris, Créteil, Versailles), ce qui montre par rapport à la situation d'il y a dix ans, que les étudiants étrangers s'inscrivent de plus en plus souvent dans les universités de la province. L'académie qui en compte le plus est celle de Lyon (5,7 p 100), suivie, par contre décroissant, des académies de Montpellier, Toulouse, Lille, Bordeaux, Aix-Marseille et Grenoble. Au contraire, les académies de Limoges, Dijon, Besançon, Poitiers, Reims, Rouen accueillent chacune moins de 1,5 p 100 de la population des étudiants étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Raoult •ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2724

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2558